

Paiements de dividendes

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-, porte à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 26 Avril 2018 a fixé les dividendes de l'exercice 2017 à DTU 1,000 par action s'appliquant pour 20 001 529 actions anciennes soit 20% du nominal.

Les dividendes sont à prélever sur les réserves facultatives constituées antérieurement au 31/12/2013 et sont donc distribuables en franchise de retenue à la source

Ces dividendes seront mis en paiement **à compter du Mercredi 09 Mai 2018.**

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.